

Conseil municipal | Séance du 11 décembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-12-11-23 | Personnel communal - Fixation des taux et recrutement de vacataires du 1er janvier au 31 décembre 2026
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 5 décembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Bilu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Madame Karine Pégon, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Laëtitia Le Bechec donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Fabien Leseigneur donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin.

Etaient excusé·es :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Thérèse-Marie Ramaroson.

Secrétaire de séance :

Monsieur Didier Quint

Exposé des motifs :

Le statut de la fonction publique territoriale prévoit que les emplois permanents des collectivités territoriales et des établissements publics locaux sont occupés par des fonctionnaires territoriaux.

Ces emplois peuvent dans certaines circonstances être occupés par des agents contractuels de droit public.

Ces mêmes agents peuvent par ailleurs occuper des emplois non permanents correspondants à des besoins occasionnels ou saisonniers.

En dehors de ces cas de recrutement, les employeurs territoriaux peuvent recruter des vacataires pour exécuter un acte déterminé ne justifiant pas la création d'un emploi.

Pour pouvoir recruter un vacataire, trois conditions suivantes doivent être réunies :

- Recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- Recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- Rémunération attachée à l'acte.

Pour répondre aux besoins des services de la collectivité il est proposé d'autoriser le recrutement de vacataires pour 2026 conformément aux missions définies dans le tableau annexé à la présente délibération.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le Code général de la fonction publique,
- Les délibérations du Conseil municipal du 12 décembre 2024, du 26 juin 2025 et du 16 octobre 2025 fixant les taux de recrutement de vacataires de la collectivité,

Considérant :

- Qu'en cas de besoin du service public, il convient d'avoir recours ponctuellement à des agents vacataires,
- Qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel à caractère discontinu, les vacataires seront rémunérés après service fait sur la base de taux de vacation.

Décide :

- D'autoriser Monsieur le maire à recruter des agents vacataires dans la limite des besoins et crédits alloués par services pour 2026 dans le tableau ci-joint.

Précise que :

- La dépense est imputée au budget de la Ville prévu à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération,
par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Didier Quint

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 12/12/2025

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20251211-lmc140961-DE-1-1

Affiché ou notifié le 15 décembre 2025

Département	Vacation	Missions	Durée de la vacation	Taux de vacation brut	Revalorisation	Budget (brut+cotisations sociales) 2026	
Collectivité	agent d'accueil des bureaux de vote/referendum	Accueil des électeurs dans le bureau de vote, assistance administrative et technique des membres du bureau (recherche d'électeurs, procuration, changement d'adresse...), aide à la résolution des problèmes si besoin avec l'appui des agents centralisateurs	forfait	165,00 €	X	7 528,44 €	
	agent secrétaire des bureaux de vote/referendum	Agent choisi parmi les électeurs de la commune pour la mise en place du bureau, l'assistance administrative et technique du président lors de la constitution et de l'ouverture du bureau, l'accueil des électeurs, l'assistance technique au dépouillement, la vérification des décomptes, la rédaction et la signature du procès-verbal, le classement des documents de vote et l'accompagnement du président au bureau centralisateur pour remise et validation du procès-verbal	forfait	230,00 €			
	agent réserviste des bureaux de vote/referendum	Agent pouvant être mobilisés jusqu'à 8h15 le dimanche de l'élection en cas d'absence d'un agent d'accueil ou d'un secrétaire. La vacation n'est rémunérée que si l'agent n'est pas sollicité pour assurer des missions de remplacement.	forfait	15,00 €			
	agent de permanence accueil téléphonique élection/referendum	Agent assurant un accueil téléphonique en mairie centre	forfait	140,00 €			
	agent support informatique élection/referendum	Agent du DUNSI réalisant l'enregistrement et l'envoi de flux de données enregistrées dans le cadre de l'affichage des résultats	forfait	95,00 €			
	agent centralisateur élection/referendum	Agent réalisant la vérification des dossiers dans la journée et réalisant la centralisation	forfait	450,00 €			
	mise sous pli	Agent réalisant la mise sous pli relative aux élections /referendums	1 enveloppe	0,27 €			
		Agent supervisant la mise sous pli relative aux élections /referendums	forfait	173,45 €			
	agent recenseur	Tournée de reconnaissance d'un iris entier	forfait	25,00 €			
		Bordereaux Iris	1	10,00 €			
		Bulletins individuels	1	0,75 €			
		Feuille de logement non enquêtée	1	0,50 €			
		Feuilles de logement	1	2,00 €			
		Dossier adresses collectives	1	3,00 €			
		Formation	1	30,00 €			
		Recueil et suivi des informations des agents recenseurs Certification des données transmises Saisie application INSEE, coordination Ville INSEE	1	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle		
DCRC	jury d'examen	Évalue et contrôle dans le cadre d'un examen les compétences acquises par les élèves au cours de leur parcours de pratique artistique (en référence aux Schémas Nationaux d'orientations Pédagogiques du Ministère de la Culture et de la Communication). Apporte son expertise de pédagogue pour aider les élèves à se situer dans leur pratique et leur orientation.	1h	taux horaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principaux de 1ère classe, 6ème échelon	statut et valeur du point d'indice	5 000,00 €	
	accompagnateur piano	Accompagne les classes instrumentales, vocales et chorégraphiques du conservatoire lors des auditions, spectacles et examens. Mène en amont de ces temps artistiques des temps répétitions avec les élèves et l'équipe pédagogique.	1h	taux horaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principaux de 2ème classe, 7ème échelon			
	collaborateur de spectacle	Apporte son expertise et ses compétences dans l'élaboration d'un spectacle. Divers profils de métiers peuvent être attendus dans ce cadre, comme : metteur en scène, compositeur, circassien, marionnettiste, artiste, technicien, couturière, habilleuse, etc.	forfait	38,95 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle		
	chef d'orchestre	Dirige l'interprétation collective des musiciens rassemblés au sein d'un orchestre ou d'un ensemble. Communique corporellement une conception artistique, conduit des prestations en situation scénique et en situation d'enregistrement, assure des temps de répétitions et d'orchestration.	forfait	40,37 €			
	professeur de musique/danse	éveille la sensibilité artistique des élèves en les initiant au solfège, à la pratique d'un instrument, au chant, à la danse classique, moderne ou jazz.	1h	30,50 €			
DML	Animateur PRE Triolet	Animateur proposant des activités ludiques et créatives autour d'un thème différent toutes les deux ou trois séances en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Une sélection de livres, magazines ou CD est utilisée comme support d'atelier pour trouver des idées, des réponses, illustrer un thème. Les enfants sont incités à consulter ou emprunter ces documents et à compléter la sélection en faisant leurs propres recherches dans la bibliothèque. L'atelier se déroule dans la mezzanine de la bibliothèque Elsa-Triolet le samedi de 14 h à 17 h en période scolaire. Il s'adresse aux enfants autonomes, sachant lire et écrire et touche les enfants de la tranche d'âge 7-14 ans. Une demi-journée de préparation à lieu le vendredi (3h) précédent l'intervention. 6 heures par semaine pendant le temps scolaire. Pas d'atelier pendant les vacances	1h	12,35 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	3 804,79 €	
	Manutentionnaire	Montage et démontage d'expositions	1h	12,88 €			
	Agent d'accueil médiathèque ludothèque	Accueil, renseignement et rangement des collections	1h	12,88 €		1 532,83 €	
DIC	Distributeur de journaux et autres	Distribution dans les boîtes aux lettres du journal municipal « le Stéphanais », du guide Unicité ou de tout autre support municipal à large diffusion. Distribution annuelle des enveloppes dans les services. Tâches de mise sous pli	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	62 694,44 €	
	Pigiste	Journalistes qui écrivent des articles pour la communication (interne ou externe), ce qui suppose des déplacements, des interviews, des travaux de recherche et naturellement la rédaction des articles	forfait	92,00 €	X	18 370,74 €	

Département	Vacation	Missions	Durée de la vacation	Taux de vacation brut	Revalorisation	Budget (brut+cotisations sociales) 2026
DRG	Contrôleur d'accès	Accueil des spectateurs du théâtre le Rive Gauche et vérification des billets d'entrée	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	7 756,36 €
	Catering	Service des repas avant et après la représentation pour les équipes accueillies	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	
	Bar	Gestion du bar du théâtre le Rive Gauche	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	
	Technicien / Régisseur	Réaliser l'installation technique son, lumière, décors tout au long de l'année pour les spectacles du théâtre le Rive Gauche. Prestations rémunérées via le GUSO.	1h	15,00 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	
	Tractage	Distribuer des tracts à l'entrée des salles de spectacle de l'agglomération	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	
DRRH	Formateur	Prestations de type conférence ou exposé simple devant un public en général peu spécialisé du sujet traité, avec un temps de questions réponses	1h	39,23 €	x	4 963,52 €
	Formateur expert	Prestations complexes où les savoirs sont élaborés conjointement avec les apprenants, avec production de réflexions et d'outils et apport de conseils	1h	78,46 €	x	
	Formateur expert confirmé	Prestations avec un intervenant de renom, avec une discipline rare ou complexe	1h	92,02 €	x	
DADDS	Orthophoniste	Consultation orthophoniques, organisation de dépistage, prévention et soutien aux élèves, organisation et mise en œuvre d'activité de recherches scientifiques en lien avec les problématiques d'acquisition du langage.	1/2 journée	187,00 €	x	38 940,84 €
D SPORTS	Animateur sport pour tous	animateur intervenant dans le cadre du dispositif "sport pour tous"	1h	18,83 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	1 342,86 €
	Surveillance piscine (BNSSA)	Vacataire titulaire du BNSSA chargé d'assurer la surveillance et la sécurité des publics placés sous sa responsabilité	1h	15,36 €		7 503,05 €
Collectivité	Intervenant	La mairie de Saint Etienne du Rouvray mène régulièrement des actions spécifiques dans le cadre des politiques publiques, du projet de ville et des projets de service dont la tenue ne peut être réalisée sans recourir à des compétences très pointues dans des domaines très variés. Il est alors	7h	274,59 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	4 992,05 €
	Intervenant expert		7h	549,19 €		
	Intervenant expert confirmé		7h	1 098,38 €		
	Agent intervenant manifestations/marchés	Agent intervenant un jour férié dans le cadre des marchés ou des manifestations festives de la collectivité	1h	12,88 €		6 000,00 €
DASE	Animateur des mercredis BAFA	L'animateur organise et pilote des activités d'animation et de loisirs, artistiques, sportives ou manuelles dans le cadre d'un projet éducatif, sous la responsabilité du directeur. Il est capable d'intervenir sur une forte diversité d'activités et de s'adapter à des publics très divers. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par l'initiation à des techniques variées. Il est chargé de l'organisation pratique et matérielle des activités (espaces, moyens...),	forfait	84,57 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	87 182,57 €
	Encadrant de cours	Encadrement des temps de cours	1h	11,88 €		188 831,94 €
	Animateur Espaces éducatifs	L'animateur organise et pilote des activités d'animation et de loisirs, artistiques, sportives ou manuelles dans le cadre d'un projet éducatif, sous la responsabilité du directeur. Il est capable d'intervenir sur une forte diversité d'activités et de s'adapter à des publics très divers. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par l'initiation à des techniques variées. Il est chargé de l'organisation pratique et matérielle des activités (espaces, moyens...)	1h	12,88 €		746 649,82 €
	Animateur spécialisé	Au regard de qualification de niveau supérieur ou d'un parcours professionnel démontrant des compétences spécifiques, l'animateur spécialisé pilote des activités de loisirs à vocation artistique, sportive ou scientifique à forte plus value éducative. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des enfants par l'initiation à des techniques spécifiques. Il est chargé de l'organisation pratique et matérielle des activités (espaces, moyens...)	1h	15,36 €		
	Professeur des écoles de classe normale	L'animateur organise et pilote des activités d'animation et de loisirs, artistiques, sportives ou manuelles dans le cadre d'un projet éducatif, sous la responsabilité du directeur. Il est capable d'intervenir sur une forte diversité d'activités et de s'adapter à des publics très divers. Il encourage	1h	11,91 €		
	Professeur des écoles hors classe		1h	13,11 €		
	bulletin officiel					
Centres de loisirs	Directeur centres de loisirs	Le directeur construit et propose le projet pédagogique, Il dirige les accueils de loisirs en tenant compte des contraintes réglementaires, administratives, financières, matérielles, humaines et environnementale. Il veille, sur le terrain, à la cohérence des objectifs éducatifs en assurant son rôle formateur et réalise les évaluations des directeurs adjoints le cas échéant et des animateurs. Il peut assurer des temps d'animation auprès des enfants	forfait	90,95 €		
	Directeur adjoint centres de loisirs	Le directeur adjoint seconde le directeur des accueils de loisirs dans la réalisation de ses missions, le remplace en cas d'absence, coordonne et assure une fonction de gestion en tenant compte des contraintes réglementaires, administratives, financières, matérielles, humaines et environnementale. Il veillera, sur le terrain, à la cohérence des objectifs éducatifs en assurant son rôle formateur et participera au processus d'évaluation des animateurs avec le directeur. Il assure des temps d'animation auprès du public	forfait	88,28 €		
	Animateur spécialisé centres de loisirs	Au regard de qualification de niveau supérieur ou d'un parcours professionnel démontrant des compétences spécifiques, l'animateur spécialisé pilote des activités de loisirs à vocation artistique, sportive ou scientifique à forte plus value éducative. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des enfants par l'initiation à des techniques spécifiques. Il est chargé de l'organisation pratique et matérielle des activités (espaces, moyens...)	forfait	85,60 €		

Département	Vacation	Missions	Durée de la vacation	Taux de vacation brut	Revalorisation	Budget (brut+cotisations sociales) 2026	
DASE	Animateur diplômé BAFA centres de loisirs	L'animateur organise et pilote des activités d'animation et de loisirs, artistiques, sportives ou manuelles dans le cadre d'un projet éducatif, sous la responsabilité du directeur. Il est capable d'intervenir sur une forte diversité d'activités et de s'adapter à des publics très divers. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par l'initiation à des techniques variées. Il est chargé de l'organisation pratique et matérielle des activités (espaces, moyens...)	forfait	84,57 €		412 774,04 €	
	Animateur stagiaire BAFA centres de loisirs		forfait	64,20 €			
	Animateur non diplômé centres de loisirs		forfait	53,50 €			
	Régisseur centre de loisirs	Le régisseur est en charge de l'organisation logistique et matériel.	forfait	80,80 €	A compter du 1er mars 2025		
	Veillée et réunion Directeur centres de loisirs	forfait	22,74 €	SMIC			
	Veillée et réunion Directeur adjoint centres de loisirs	forfait	22,07 €				
	Veillée et réunion Animateur spécialisé centres de loisirs	forfait	21,40 €				
	Veillée et réunion Animateur diplômé BAFA centres de loisirs	forfait	21,14 €				
	Veillée et réunion Animateur stagiaire BAFA centres de loisirs	forfait	16,05 €				
	Veillée et réunion Animateur non diplômé centres de loisirs	forfait	13,38 €				
DASE réussite éducative	Animateurs du PRE "coup de pouce"	PRE "coup de pouce" : soutien de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les élèves de premier et second degré, dans le cadre du plan de réussite éducative	1h	14,31 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	197 111,53 €	
	Animateurs (professeur des écoles de classe normale) du PRE "coup de pouce"		1h	22,34 €	bulletin officiel		
	Animateurs (professeur des écoles hors classe) du PRE		1h	24,57 €			
	Animateurs du PRE "suivi individualisé"	PRE "suivi individualisé": assure l'encadrement individualisé d'enfant au sein d'une structure éducative de loisirs dans le cadre d'un projet d'inclusion en milieu collectif	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle		
	Animateurs du PRE (instituteur) "		1h	20,03 €	bulletin officiel		
DCSJ	Accompagnement famille	Accompagnement lors des sorties familles ou atelier, en l'absence d'animateur titulaire	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	2 017,30 €	
	Intervention Hors Atelier	Préparation et participation aux évènements et manifestations	1h	12,80 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	154 497,06 €	
	Intervenant Atelier Socioculturel	Mène des ateliers de loisirs, de divertissement, nécessitant une compétence technique, relationnelle et humaine	1h	15,36 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle		
	Intervenant Atelier Socioculturel qualifié	Mène un atelier nécessitant une expérience technique de plus de 5 ans, ou un diplôme reconnu dans la spécialité, avec une compétence sociale avérée par la prise en compte des spécificités des publics et de leurs attentes, et la maîtrise des démarches pédagogiques adaptées aux contextes	1h	20,48 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle		
	Intervenant Atelier Socioculturel spécialisé	Mène un atelier nécessitant une compétence technique élaborée reconnue soit par une expérience de plus de 10 ans soit par un équivalent de diplôme minimum de niveau III reconnu dans la spécialité et dont les compétences permettent la prise en compte des spécificités des publics et de leurs attentes, maîtrise des démarches pédagogiques adaptées aux contextes, exigence élevée dans le niveau de pratique, et implication dans les projets transversaux du centre	1h	30,50 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle		
	Gardiennage	Gardiennage	1h	11,88 €	1 681,61 €		
	Animateur jeunesse qualifié	Animateur jeunesse BAFA	1h	12,88 €	50 813,48 €		
	Animateur jeunesse non qualifié	Animateur jeunesse	1h	11,88 €	11 989,86 €		
	intervenant pour manifestations festives	Montage et démontage des stands	1h	11,88 €			
	Animateur diplômé BAFA Horizon	Animation pour les 11-25 ans pendant les périodes de vacances scolaires	forfait	84,57 €			
	Animateur stagiaire BAFA Horizon	Animation pour les 11-25 ans pendant les périodes de vacances scolaires	forfait	64,20 €			
	Animateur non diplômé Horizon	Animation pour les 11-25 ans pendant les périodes de vacances scolaires	forfait	53,50 €			

Département	Vacation	Missions	Durée de la vacation	Taux de vacation brut	Revalorisation	Budget (brut+cotisations sociales) 2026
	Veillée et réunion Animateur diplômé BAFA Horizon	Participation et animation des veillées et des réunions	forfait	21,14 €		173 471,03 €
	Veillée et réunion Animateur stagiaire BAFA Horizon		forfait	16,05 €		
	Veillée et réunion Animateur non diplômé Horizon		forfait	13,38 €		
	Directeur Horyzon	Le directeur construit et propose le projet pédagogique, Il dirige, veille, sur le terrain, à la cohérence des objectifs éducatifs et assure des temps d'animation auprès des jeunes	forfait	90,95 €		
	Veillée et réunion Directeur Horyzon	Participation et animation des veillées et des réunions		22,74 €		
DTP	Auxiliaire de sécurité et de salubrité	Sécuriser les passages piétons sur la voie publique aux entrées et sorties des écoles Surveiller les abords et signaler les dysfonctionnements de nature à mettre en danger la sécurité des enfants. Nettoyer par balayage manuel les trottoirs et caniveaux autour des écoles, enlever les détritus avec la pince. Repérer et alerter des dégradations des espaces publics aux services concernés.	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle	122 000,00 €
DRM	Accompagnateur du repas	Accompagner les enfants pendant leur repas en coordination avec le reste de l'équipe Faire respecter les règles de vie collectives entre les enfants au sein du réfectoire	1h	11,88 €	smic si déclenchement de l'indemnité différentielle bulletin officiel	163 209,72 €
	Surveillant de cantine (professeur des écoles de classe normale)		1h	11,91 €		
	Surveillant de cantine (instituteur)		1h	10,85 €		